

Spécificités du rythme de la parole politique. Le cas de François Hollande

Fabrice Hirsch, Fabrice Marsac, Ivana Didirková, Marion Bechet, Mohamed Anouar Ben Messaoud

▶ To cite this version:

Fabrice Hirsch, Fabrice Marsac, Ivana Didirková, Marion Bechet, Mohamed Anouar Ben Messaoud. Spécificités du rythme de la parole politique. Le cas de François Hollande. Romanica Wratislaviensia, 2016, n° 63, p. 145-155. halshs-02289512

HAL Id: halshs-02289512 https://shs.hal.science/halshs-02289512

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ROMANICA WRATISLAVIENSIA LXIII Wrocław 2016 DOI: 10.19195/0557-2665/63.11

FABRICE HIRSCH

FABRICE MARSAC Université d'Opole

Université Paul-Valéry Montpellier 3

IVANA DIDIRKOVA Université Paul-Valéry Montpellier 3

> MARION BECHET Université de Strasbourg

MOHAMMED ANOUAR BEN MESSAOUD

Faculté des Sciences de Tunis

SPÉCIFICITÉS DU RYTHME DE LA PAROLE POLITIQUE. LE CAS DE FRANÇOIS HOLLANDE*

1. INTRODUCTION

1.1. PARTICULARITÉS DU DISCOURS POLITIQUE

De manière générale, plusieurs études ont montré que les caractéristiques prosodiques de la parole variaient selon les contextes d'énonciation¹. C'est ce qui explique pourquoi le rythme et l'intonation sont différents chez des journalistes TV ou radiophoniques, chez des locuteurs en train de s'entretenir professionnellement

^{*} Remerciements : nous tenons à remercier Frédéric André pour sa contribution à la réalisation de cette étude.

¹ P. Léon, *Précis de phonostylistique : parole et expressivité*, Nathan Université, Paris 1993.

ou en privé². La situation de communication exerce ainsi une influence sur la manière de s'exprimer, si bien qu'un locuteur s'adaptera en fonction du contexte et de ses intentions communicatives. Partant de ce constat, un certain nombre de recherches se sont focalisées sur les particularités du discours politique.

C'est notamment le cas de Duez, qui a relevé que l'organisation temporelle de la parole politique variait elle-même en fonction de l'exercice élocutoire³. Ainsi, une conversation amicale suivie par un homme politique se caractérisera par de nombreuses pauses pleines (« euh », allongements, répétitions non sémantiques), et qui seraient relativement longues. En outre, le débit sera rapide et les pauses situées aux frontières syntaxiques, c'est-à-dire entre les propositions et les phrases pour ce type de conversation. Selon la même étude, les interviews accordées par les hommes politiques comportent des temps de pauses plus nombreux, tandis que le nombre d'hésitations diminue en même temps que la durée de celles-ci. Toujours d'après Duez, si « les euh sont privilégiés dans les entretiens amicaux », les syllabes allongées sont davantage présentes dans les entretiens politiques, dans la mesure où « ces dernières passent plus facilement inaperçues et répondent [...] mieux à l'objectif de séduction et de persuasion du locuteur »⁴. En outre, certaines pauses visant à démarquer les groupes de sens sont décalées de façon à éviter que l'adversaire politique ou le journaliste reprenne le tour de parole. Quant aux discours politiques à proprement parler, ils présentent un débit lent et un rythme régulier. Et si les pauses servant à la démarcation syntaxique y sont toujours majoritaires, la présence significative de pauses de focalisation visant à mettre en relief certaines parties du discours a été relevée.

Par ailleurs, si Duez a montré que l'organisation temporelle de la parole politique était différente selon l'exercice d'élocution, elle a également cherché à vérifier si le rythme du discours de l'homme politique était le même selon que ce dernier était dans l'opposition ou au pouvoir⁵. Pour ce faire, elle a étudié la parole de François Mitterrand dans l'opposition puis au pouvoir. Elle a notamment constaté un débit rapide accompagné de pauses brèves dans les discours antérieurs à 1981. Une fois François Mitterrand élu président de la République, l'organisation temporelle de sa parole s'en est trouvée modifiée, le débit ayant été plus lent et les pauses plus fréquentes et longues. Duez a ainsi conclu que le discours de l'opposant se caractérisait par une parole accélérée, contenant le moins de pauses possible, en vue d'accumuler les arguments et de profiter au maximum de son temps de parole⁶. Quant au discours associé à l'homme de pouvoir, il serait

² Voir par ex. A.-C. Simon *et al.*, « Les phonostyles. Une description prosodique des styles de parole en français », [dans :] M. Abecassis et G. Ledegen (éds), *Les voix des Français. En parlant, en écrivant*, vol. 2, Peter Lang, Berne 2010, pp. 71–88.

³ D. Duez, « Le pouvoir du silence et le silence du pouvoir : comment interpréter le discours politique », *MediaMorphoses* 8, 2003, pp. 77–82.

⁴ *Ibidem*, p. 79.

 $^{^5}$ D. Duez, « La fonction symbolique des pauses dans la parole de l'homme politique », *Faits de langues* 13, 1999, pp. 91–97.

⁶ Ibidem.

constitué d'une élocution lente et de temps de pauses importants, afin, notamment, de faire preuve d'une certaine solennité en gardant « un équilibre entre le dit et le non-dit ». En outre, Duez a également montré que le discours politique subissait des variations en fonction du thème abordé⁷. Pour illustrer ce point, la chercheuse aixoise a étudié la parole de Jacques Chirac dans le débat présidentiel qui l'opposa à Lionel Jospin en 1995. Elle a ainsi pu constater que le débit de celui qui allait gagner les élections diminuait et que ses pauses étaient plus longues lorsqu'il abordait la question de la fracture sociale, lequel thème, précisément, se trouvait au centre de son programme présidentiel.

1.2. OBJECTIF ET HYPOTHÈSES

Avec l'arrivée des nouveaux médias et des conseillers en communication, la parole politique a fortement évolué ces dernières années. C'est la raison pour laquelle l'objectif de cette recherche est de reprendre les études menées par Duez, en augmentant son corpus, pour vérifier si ses observations se confirment de nos jours.

Notre travail visera à vérifier deux postulats. Ainsi, notre première hypothèse est que la femme ou l'homme politique adapterait sa parole par rapport aux conditions dans lesquelles il doit s'exprimer. De ce fait, nous devrions observer, comme Duez l'a fait, des différences entre le rythme employé dans le débat politique et les discours prononcés à des tribunes. Notre seconde hypothèse est que le rythme dépendrait davantage du thème du discours que de la situation du locuteur par rapport au pouvoir. Nous pensons, en effet, que certains discours présidentiels, notamment ceux dont la thématique aurait un caractère offensif, présenteraient une organisation temporelle comparable à celle de discours d'opposants. De ce fait, le débit et la durée des pauses ne seraient pas systématiquement différents avant et après une élection présidentielle pour un même locuteur.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1. CORPUS

Afin que nous puissions vérifier nos hypothèses, les prises de parole de François Hollande ont été analysées à travers cinq événements différents :

1. Le débat du second tour de la Primaire socialiste (12 octobre 2011) : François Hollande vient de remporter le premier tour et débat alors avec Martine Aubry, qui est également membre du Parti Socialiste. Étant le favori des sondages,

⁷ Ibidem.

il énonce quelques propositions phares pour sa future campagne, tout en faisant face à une adversaire jetant ses dernières armes dans la bataille [durée de la prise de parole de François Hollande : 39 mn et 20 secondes].

- 2. Le meeting du Bourget (22 janvier 2012) : il s'agit du discours lançant la campagne présidentielle de François Hollande, ce dernier venant de remporter la primaire socialiste. Le candidat, se voulant alors le rassembleur de la gauche, pose les valeurs qu'il défend, ainsi que la politique qu'il conduirait s'il venait à accéder à l'Élysée [durée de la prise de parole de François Hollande : 1 h 22 mn et 21 secondes].
- 3. Le débat du second tour de l'élection présidentielle (2 mai 2012) : François Hollande est arrivé en tête au premier tour et se voit opposer à Nicolas Sarkozy, président de la République en exercice. Durant son temps de parole, le candidat socialiste développera son programme et se montrera critique quant à l'action de son adversaire tout au long de son mandat [durée de la prise de parole de François Hollande : 50 mn et 28 secondes].
- 4. Le discours d'investiture à la fonction présidentielle (15 octobre 2012) : François Hollande vient de remporter l'élection présidentielle. Comme la tradition républicaine le veut, il débute son mandat par un discours solennel donné en Mairie de Paris, dans lequel il trace les principales orientations qu'il souhaite donner à son quinquennat [durée de la prise de parole de François Hollande : 16 mn et 42 secondes].
- 5. Le discours au XIV^e Sommet de la Francophonie à Kinshasa (13 octobre 2012): François Hollande est président de la République depuis près de cinq mois, et se rend à Kinshasa pour affirmer les valeurs de la Francophonie. Le ton de cette prise de parole se veut davantage offensif sur un certain nombre de points, comme celui des Droits de l'Homme [durée de la prise de parole de François Hollande: 15 mn et 30 secondes].

Au total, notre étude porte donc sur plus de 3 h 30 mn de parole produite par l'actuel président de la République française. Signalons encore que la comparaison du rythme de parole adopté par François Hollande lors des débats 1 et 3 avec celui qu'il adopte dans les discours 2, 4 et 5 permettra de répondre à la première hypothèse de notre recherche; et qu'une étude plus approfondie des prises de parole 2, 4 et 5 se montrera utile, ensuite, pour ce qui est de la vérification de notre seconde hypothèse.

2.2. TRANSCRIPTION ET PARAMÈTRES MESURÉS

Dans un premier temps, un étiquetage et une transcription de la parole de François Hollande ont été réalisés sur l'ensemble des enregistrements décrits sous 2.1. Un relevé des différentes séquences sonores et des pauses a ainsi été effectué

à l'aide du logiciel Praat⁸. Une fois ce travail terminé, un script a été utilisé en vue d'obtenir de manière automatique la durée de chaque pause et de chaque séquence sonore. Signalons que nous parlons de séquences sonores pour désigner toutes les syllabes présentes entre deux pauses.

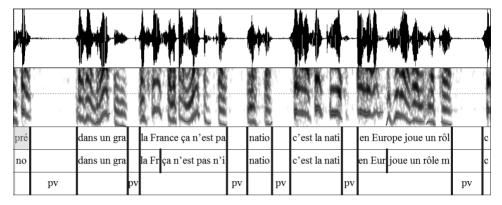


Figure 1. Capture d'écran de la transcription de la séquence « Nous sommes / dans un grand pays / La France, ça n'est pas n'importe quelle / nation / C'est la nation qui / en Europe joue un rôle moteur / C'est... » à l'aide du logiciel Praat. L'étiquette « pv » désigne les pauses vides.

Dans un second temps, nous avons pris les différentes mesures suivantes :

- le nombre moyen de syllabes par séquence sonore : il s'agit d'établir une moyenne du nombre de syllabes situées entre deux pauses ;
- la vitesse d'articulation (exprimée en nombre de syllabes par seconde) : cette mesure indique le nombre de syllabes moyen produites en une seconde, en excluant les pauses du calcul ;
- la vitesse d'élocution (exprimée en nombre de syllabes par seconde) : cette mesure donne le nombre de syllabes moyen produites en une seconde, mais en incluant cette fois-ci les pauses ;
- la durée moyenne des pauses : il s'agissait d'additionner la durée de toutes les pauses présentes dans chaque discours de François Hollande et de diviser cette valeur par le nombre de ces mêmes pauses ;
- et le ratio séquences phonatoires/temps de pauses : les durées de chaque séquence sonore ont été additionnées, de même que celles de chaque pause. Le résultat de chacune de ces deux opérations a été porté en pourcentage en fonction de la durée totale des prises de parole de François Hollande.

⁸ P. Boersma, D. Weenink, *Praat: doing phonetics by computer [Computer program] (Praat: faire de la phonétique sur ordinateur)*, Version 5.3.51 [téléchargée le 2 juin 2013 de http://www.praat.org/].

En outre, chaque pause a donné lieu à une catégorisation tenant compte des différents types de pauses définis par la littérature⁹. Ont été considérées comme des pauses démarcatives les interruptions sonores séparant deux groupes syntaxiques distincts. Quant aux pauses précédées d'un « euh », elles ont été étiquetées comme des pauses dites d'hésitation.

Ces deux types d'interruption du signal de parole sont illustrés dans l'exemple (1), lequel a été tiré des prises de parole de François Hollande dans le débat qui l'opposait à Martine Aubry :

(1) « nous nous dirons les choses {559 – pause démarcative} sans qu'il y ait heu {389 – pause d'hésitation} quelque chose à cacher à dissimuler ».

Les interruptions clivant un groupe syntaxique afin de mettre en exergue un mot du discours ont été définies comme des pauses de focalisation. C'est le cas dans l'extrait suivant, également tiré du débat du second tour de la Primaire socialiste :

(2) « je n'suis pas non plus {246 – pause de focalisation} une gauche molle ».

Enfin, la présence de pauses démarcatives décalées a été attestée à partir du moment où une interruption sonore avait lieu un mot après une frontière syntaxique, comme dans la transcription (3), également établie à partir du face à face avec Martine Aubry :

(3) « je veux aussi saluer les militants socialistes parce que {248 – pause démarcative décalée} ils ont organisés… ».

3. RÉSULTATS

3.1. COMPARAISON DÉBATS VS DISCOURS POLITIQUES

La figure 2 montre la vitesse d'articulation de François Hollande respectivement durant les débats et les discours. Il est possible d'observer que la vitesse d'articulation est comparable dans les deux situations, puisqu'elle est de 5,9 syllabes par seconde pendant les débats et de 6,22 pendant les discours. La mise en relation de ces résultats avec la vitesse d'élocution (figure 3) révèle un certain nombre de différences. En effet, on observe que celle-ci est de 4,54 syllabes par seconde lors des débats, mais de 3,4 lors des discours. Rappelons que la vitesse d'articulation apporte une information sur le débit qui ne tient compte que des

⁹ Voir D. Laroche-Bouvy, « Les pauses et les silences dans l'interaction verbale », *Langage et société* 29, 1984, pp. 27–37 ; G. Ferré, « Les pauses intra-constituants en anglais spontané », XXV^{es} Journées d'Étude sur la Parole, Fès 2004, pp. 217–220 ; M. Bechet *et al.*, « De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande », *Mots. Les langages du politique* 103, 2013, pp. 23–38.

séquences sonores et exclut les pauses ; il s'agit donc d'une indication permettant de remonter, plus ou moins, à la vitesse de déplacement des articulateurs. Quant à la vitesse d'élocution, elle donne une indication sur le débit, en tenant compte à la fois des séquences sonores et des pauses. De ce fait, si à vitesse d'articulation comparable, la vitesse d'élocution est différente, on peut supposer que cela est dû à la durée des pauses dans ces deux types d'élocution.

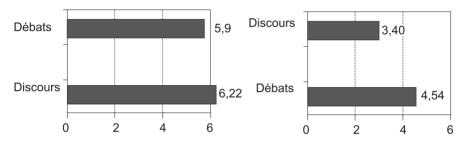


Figure 2. Vitesse d'articulation de François Hollande dans les deux débats (en haut) et dans les deux discours (en bas).

Figure 3. Vitesse d'élocution de François Hollande dans les deux débats (en haut) et dans les deux discours (en bas).

La figure 4 vient confirmer ce postulat. En effet, on peut constater que les discours de François Hollande sont constitués de 40% de silence, contre 24% seulement dans les prises de parole du candidat durant les débats. En outre, on relève également que la durée moyenne des pauses est deux fois plus élevée dans les discours, où elle s'élève à 893 ms (écart-type : 440 ms) à condition d'élocution équivalente, alors qu'elle est de 408 ms (écart-type : 202 ms) dans les débats (figure 5).

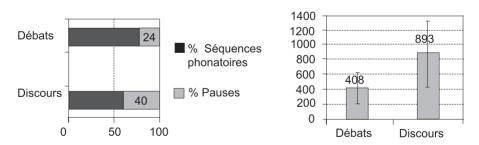


Figure 4. Ratio séquences phonatoires / pauses pendant les débats et les discours chez François Hollande.

Figure 5. Durée moyenne des pauses produites par François Hollande en débat et discours.

La question qui se pose maintenant est de savoir quels types de pauses François Hollande emploie lors de ses prises de parole et dans quelles proportions. La figure 6 indique que 73% des pauses produites dans les discours de l'actuel président de la

République française constituent des démarcations entre deux unités syntaxiques. Par ailleurs, 24% des pauses produites par François Hollande lui sont utiles pour mettre en relief un élément d'énoncé. Quant aux pauses d'hésitation, elles constituent 3% des interruptions sonores faites par le locuteur. Dans les débats, les pauses démarcatives restent majoritaires (68% des cas). En revanche, le pourcentage de pauses d'hésitation augmente pour passer à 16%, tandis que les pauses de focalisation constituent 14% des interruptions sonores faites par François Hollande dans cette condition d'élocution. Signalons encore l'utilisation des pauses démarcatives décalées (2%) dans les débats, alors que ce type d'arrêt n'est pas utilisé par le locuteur en discours.

Ces résultats semblent cohérents, dans la mesure où si les deux exercices élocutoires sont préparés, le discours est lu, alors que la parole en débat ne l'est pas. Il est donc normal de retrouver davantage d'hésitations et de focalisations dans le deuxième cas. En outre, le fait de ne trouver aucune pause démarcative décalée lors des discours s'explique facilement par l'absence d'interlocuteur dans la situation d'énonciation : François Hollande n'a en effet aucune crainte de se voir prendre son tour de parole. Signalons également que les pauses dites d'hésitation constituent peut-être l'une des caractéristiques de la parole de François Hollande. D'autres recherches ont en effet observé que les personnalités politiques avaient davantage tendance à allonger la durée d'une syllabe en situation d'hésitation¹⁰.

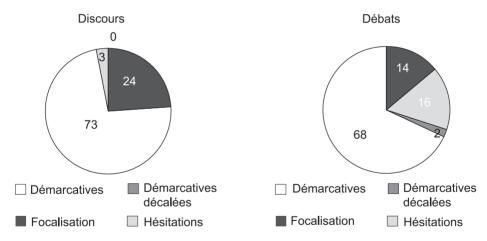


Figure 6. Répartition des différents types de pauses dans la parole de François Hollande durant les discours.

Figure 7. Répartition des différents types de pauses dans la parole de François Hollande durant les débats.

¹⁰ Voir par ex. D. Duez, « Le pouvoir du silence et le silence du pouvoir : comment interpréter le discours politique », *MediaMorphoses* 8, 2003, pp. 77–82 ; F. Hirsch *et al.*, « La rédemption est dans la pause. Émotion et prosodie dans l'interview de DSK au vingt heures du 18 septembre 2011 », [dans :] A. Rabatel, M. Monte et R.M. Das Graças Soares (éds), *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*, Lambert-Lucas, Limoges 2015, pp. 177–194.

Pour résumer, les résultats concernant l'organisation temporelle des débats et des discours ne montrent pas de différence en termes de vitesse d'articulation. En revanche, nous avons constaté que les pauses étaient moins longues dans les débats que dans les discours.

3.2. COMPARAISON DES DISCOURS PRÉ-ÉLECTORAUX ET POST-ÉLECTORAUX

La figure 8 indique la vitesse d'articulation lors des différents discours prononcés par François Hollande. Au Bourget, alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle, son débit était de 6,29 syllabes par seconde. Lors de son discours d'investiture à la Mairie de Paris, cette même vitesse a été calculée à 6,14. Enfin, au sommet de la Francophonie de Kinshasa, le président de la République s'exprimait avec un débit articulatoire de 6,22 syllabes par seconde. Par conséquent, la vitesse d'articulation est comparable dans les trois discours, tout comme la vitesse d'élocution, qui a été respectivement quantifiée à 3,52 syllabes par seconde au Bourget, 3,51 à la Mairie de Paris et 3,55 en République Démocratique du Congo.

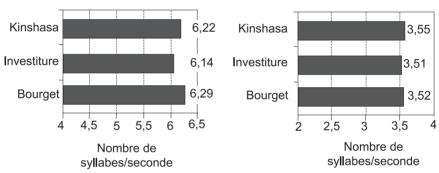


Figure 8. Vitesse d'articulation de François Hollande pour les discours du Bourget, de la Mairie de Paris et de Kinshasa.

Figure 9. Vitesse d'élocution de François Hollande pour les discours du Bourget, de la Mairie de Paris et de Kinshasa.

Si, d'après la littérature, nous nous attendons à trouver un pourcentage de temps de pause plus élevé dans les discours post-électoraux, ce n'est pas ce que nous constatons chez François Hollande. En effet, la figure 10 indique que le pourcentage de pauses au discours du Bourget, prononcé avant les élections présidentielles, s'élève à 42%. Lors de sa prise de fonction à la Mairie de Paris, ce même paramètre a été quantifié à 43%. En outre, les pauses représentent 36% du temps du discours de Kinshasa.

Ces résultats font écho à ceux présentés sur la figure 11, qui porte sur la durée moyenne des pauses. Au Bourget, les pauses produites par François Hollande duraient 917 ms (écart-type : 502 ms) en moyenne. Si la durée des pauses augmente

sensiblement pour atteindre 975 ms (écart-type : 508 ms) lors de son investiture, ce même paramètre est moins élevé à Kinshasa, puisque les interruptions sonores produites au sommet de la Francophonie durent en moyenne 786 ms (406 ms).

Signalons que ces résultats peuvent s'expliquer par l'objectif de chaque discours prononcé : on peut supposer que les pauses produites par François Hollande lorsqu'il était candidat avaient une valeur rhétorique particulière, puisqu'elles visaient à galvaniser un auditoire déjà acquis à sa cause. Quant au discours produit en Mairie de Paris, il avait une valeur plus solennelle, François Hollande venant alors d'accéder aux plus hautes fonctions de l'État. Enfin, la durée moins élevée des pauses à Kinshasa pourrait s'expliquer par le fait que le Président voulait se montrer offensif sur un certain nombre de valeurs que la Francophonie souhaite défendre (Droits de l'Homme, Démocratie, ...).

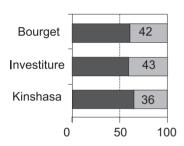


Figure 10. Ratio séquences phonatoires / pauses lors des discours du Bourget, de la Mairie de Paris (investiture) et à Kinshasa.

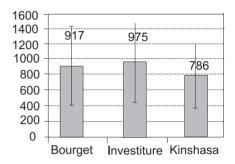


Figure 11. Durée moyenne des pauses produites par François Hollande lors des discours du Bourget, de la Mairie de Paris (investiture) et à Kinshasa.

En conséquence, aucune différence n'a été relevée au niveau de la vitesse d'articulation entre les discours pré- et post-électoraux. De même, nos résultats montrent que les pauses n'étaient pas systématiquement plus longues dans les discours présidentiels.

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Au début de ce travail, deux hypothèses concernant le rythme dans le discours politique ont été émises. La première formulait l'idée que la femme ou l'homme politique adaptait sa parole en fonction des conditions dans lesquelles il devait s'exprimer. Notre étude a permis de constater que chez François Hollande, certains paramètres prosodiques, comme la durée et le type de pauses, variaient

effectivement en fonction de la situation d'énonciation. Nous sommes tentés d'expliquer ce résultat par le fait que les personnalités politiques doivent trouver un certain équilibre dans les pauses qu'elles produisent en débat : car, si ces dernières permettent d'organiser son énoncé en vue d'être mieux compris et plus convaincant, les interruptions sonores constituent également des ouvertures où il est possible de se faire prendre la parole par un contradicteur aux aguets. Dans les discours politiques, les pauses conservent leur fonction structurante de l'énoncé, tout en permettant de produire des effets rhétoriques, de focaliser un élément...

La seconde hypothèse que nous défendions était que le rythme dépendait davantage du thème du discours que de la situation du locuteur par rapport au pouvoir. Nos résultats montrent en effet que les pauses produites par l'actuel chef de l'État français sont plus longues dans le discours en Mairie de Paris, lorsqu'il parle d'une voix solennelle pour son investiture ; celles-ci sont davantage comparables quand François Hollande, candidat, dévoile les idées fortes de son programme au Bourget et quand le Président élu parle de la direction que la Francophonie doit prendre au Sommet de Kinshasa. Ces résultats laissent entendre que le thème du discours a bien une incidence sur le rythme de la parole politique.

Cela étant, ces conclusions mériteraient d'être affinées, notamment à partir d'un nombre plus élevé de prises de parole de François Hollande. En outre, il serait également souhaitable de procéder aux mêmes analyses sur d'autres hommes et femmes politiques, afin de vérifier si les résultats précédents se confirment ou s'ils sont propres à François Hollande. Par ailleurs, cette approche devrait être complétée non seulement par l'intégration d'autres paramètres prosodiques relatifs au rythme et à l'intonation, mais encore par la prise en compte d'observations linguistiques autres, comme celles qui se focaliseraient sur le non-verbal durant les pauses.

RHYTHMICAL SPECIFICITIES OF POLITICAL SPEECH. THE CASE OF FRANÇOIS HOLLANDE

Summary

The aim of this article is to highlight some rhythmical specificities in political speech. In order to do so, articulation and speech rates, pauses and between-pauses within syllable groups were measured in several talks given by François Hollande. Results show variation for all the above mentioned parameters depending on the topic of the speech. Furthermore, rhythmical differences were observed between speeches and debates.

Key words: articulation rate, speech rate, pauses, political speech.